

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Œuvre des tabernacles. — VI Avis à messieurs les curés. — VII Correspondance romaine. — VIII Aux prières. — IX In memoriam. — X Evangile du IIIe dimanche après l'Epiphanie.

AU PRONE

Le dimanche, 26 janvier

On annonce :

La fête de la Purification avec la bénédiction et la procession des cierges.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 26 janvier

Fête de la **SAINTE-FAMILLE**, double de 2e cl. ; mém. de S. Polycarpe et du 3e dim. après l'Epiph. ; préf. de Noël ; Ev. du dim. à la fin. — Aux Hés vêpres, mém. de S. Jean-Chrysostome, de S. Polycarpe et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 2 février

Dans les paroisses suivantes, après l'aspersion la bénédiction et la procession des cierges, (avec la couleur violette), on chante, avec la couleur propre, la messe de la solennité du titulaire.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 29 janvier, saint François de Sales ; du 1 février, sainte Brigide ; du 2 février, la Purification (Repentigny).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 29 janvier, saint François de Sales (Pointe-Gatineau) ; du 1 février, sainte Brigide (Ottawa et Manotic).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 1 février, saint Ignace (North Stanbridge), saint Ephrem et sainte Brigide.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 27 janvier, saint Julien (Wolfstown).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 29 janvier, saint François de Sales (Bulstrode) et saint Valère.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 27 janvier, saint Jean-Chrysostome ; du 30 janvier, sainte Martine ; du 1 février, saint Ignace (Coteau-du-Lac).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 27 janvier, saint Jean-Chrysostome (Arnprior) ; du 29 janvier, saint François de Sales (Lyndock et Raglan) ; du 1 février, sainte Brigide (North Ouslow).

J. S.

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	24	JANVIER	—	Sourdes-Muettes.
DIMANCHE,	26	"	—	Sainte-Elisabeth.
MARDI	28	"	—	Collège de la Côte-des-Neiges.
JEUDI,	30	"	—	Sœurs Grises, à Longueuil.

ŒUVRES DES TABERNACLES

Le mercredi, 29 janvier, à l'occasion de la fête de saint François de Sales, patron de l'Œuvre des Tabernacles, il y aura dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié, à 3 heures du soir, une réunion générale des membres et des amis de cette Œuvre. Cette cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal.

AVIS

A messieurs les curés

Le premier versement de la répartition imposée aux fabriques pour payer les dommages causés par l'incendie de l'église de la Longue-Pointe, est dû depuis le 16 de janvier. En conséquences, on est prié de s'acquitter de cette obligation immédiatement.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 18 décembre 1907.



LA Sacrée Congrégation des Rites vient de publier la liste des causes qu'elle traitera pendant l'année 1908. De cet état nous pouvons d'abord savoir que nous aurons l'année prochaine une canonisation, celle du Bienheureux Oriol, bénéficiaire de Barcelone, et quatre béatifications. Ce sera celle du Vénérable Frère Gabriel des Sept-Douleurs, passionniste, dont la cause a obtenu le maximum de la rapidité ; puis celle de la Vénérable Julie Postel qui a marché presque aussi rapidement, vu que le procès de l'ordinaire, commencé en 1890, arrivera cette année à son terme par les fêtes de la béatification. La Vénérable Madeleine Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur, ayant le 14 janvier la congrégation *de tuto*, sera aussi béatifiée ; et enfin vers la fin de l'année nous pourrons avoir celle du Vénérable Eudes, fondateur des Eudistes et le premier qui a institué publiquement en France la dévotion aux saints Cœurs.

— Mais il se pourrait que d'autres noms fussent adjoints à cette glorieuse phalange de Serviteurs de Dieu. Le 16 juin aura lieu une congrégation spéciale pour examiner le martyr des Vénérables Théophile Vénard, Mgr Cuénot, Jean Pierre Néel et ses compagnons ; et le 21 juillet, une autre congrégation particulière pour examiner le martyr du Vénérable François de Capillas, prêtre missionnaire dominicain. Si ces deux congrégations sont favorables, il se pourrait que les béatifications eussent lieu dans l'année. Il y a une grande différence entre les causes traitées *per viam martyrii* et celles qui suivent la procédure ordinaire. Dans les secondes il faut qu'il conste par de multiples procès de l'héroïcité des

vertus du Serviteur de Dieu, et ensuite que Dieu comprouve cette héroïcité par des miracles. Quand il s'agit au contraire d'une cause de martyr, il suffit qu'il conste réellement que le Serviteur de Dieu a été tué en haine de la foi. Et en effet le martyr est l'acte le plus héroïque de vertu que l'on puisse faire sur la terre. La meilleure preuve d'amour n'est-elle pas de mourir pour celui qu'on aime et une des béatitudes n'est-elle point promise à ceux qui souffrent pour la justice ? Quant aux miracles, si le martyr est prouvé, ils ne sont point nécessaires. Dans une des causes de martyrs traités sous Léon XIII (27 mai 1900) ce pape a déclaré dans sa bulle que bien que M. Bonnard et un indigène tués en haine de la foi n'eussent point eu de miracles certainement obtenus par leur intercession, cependant, comme ils étaient vraiment martyrs de Dieu, il adjoignait leur nom à ceux des 75 autres.

— Si on avait entrepris la cause de Jeanne d'Arc *per viam martyrii*, il n'y a pas de doute que la Vénérable fût déjà sur les autels. Le postulateur a voulu suivre la procédure ordinaire, incomparablement plus longue et exposant à plus de difficultés. On en est venu à bout : l'héroïcité des vertus de la Vierge de Donrémy a été prouvée, le mois dernier a eu lieu la congrégation antépréparatoire sur les miracles, et le 24 mars aura lieu la congrégation préparatoire sur le même objet. Si elle lui est favorable, il est à croire que Jeanne d'Arc pourrait être béatifiée, sinon à la fin de l'année 1908, au moins dans les premiers mois de 1909.

— Et cette année 1909 nous prépare probablement deux autres canonisations. L'une sera celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, pour laquelle, sur le désir du Souverain-Pontife, deux congrégations ont été réservées en 1908. Cette Bienheureuse vu approuver un de ses miracles, mais le second avait été rejeté. La postulation en

présenta d'autres, qui ne purent même point subir l'épreuve préalable à laquelle les soumit le promoteur de la foi, et ils furent abandonnés. Enfin, cette année a eu lieu un nouveau miracle qui cette fois, d'après ce que l'on dit, revêt toutes les preuves d'authenticité que l'on pourrait désirer. Aussi le Souverain-Pontife, désireux de voir aboutir cette cause française, lui a donné un tour de faveur. Si les congrégations sont favorables, il n'y a pas de doute qu'en 1909 cette Bienheureuse ne soit canonisée. Elle aura pour compagnon de ses fêtes le Bienheureux Clément Hofbauer, rédemptoriste, béatifié en 1888 et pour lequel deux congrégations ont été fixées dans le courant de l'année 1908. Ce Serviteur de Dieu a été béatifié en 1888 et vingt ans après arriverait aux honneurs suprêmes que la sainte Eglise peut ici-bas décerner à ses saints.

— Telle est la tâche de la Congrégation des Rites pour l'année qui va s'ouvrir, et nous ne tenons point compte des introductions de causes nouvelles qui auront lieu et des confirmations du culte déjà donné à des Serviteurs de Dieu cent ans avant les fameux décrets d'Urbain VIII. Quand on pense que de 1900 à 1908 le nombre des causes de saints s'est élevé de 250 à 330, c'est-à-dire a augmenté de cinquante, on peut constater que la fleur de la sainteté est loin de s'être alanguie dans l'Eglise. Elle pousse au contraire de nombreux et vigoureux rejetons qui s'épanouissent sous la grâce du Seigneur et servent d'encouragement aux fidèles en leur montrant que, même de leur temps et en quelque sorte sous leurs yeux, on peut devenir saint.

— Par exemple, le 27 août de cette année 1907, la Congrégation des Rites a proposé au Souverain-Pontife, qui l'a approuvée, l'introduction de la cause de la Servante de Dieu Marie-Rose Caraffa di Craetto, d'une grande famille napolitaine, qui préféra au luxe qui l'entourait, au brillant avenir

qui humainement lui était réservé, le soin des pauvres, l'amour de l'oraison et la pratique des conseils évangéliques en se donnant aux *Ancelle del Sacro Cuore di Gesu* que venait de fonder à Naples la Vénérable Volpicelli. Elle était née en 1832 et mourut à l'âge de 58 ans le 2 avril 1890. Quelques instants avant d'expirer son confesseur lui dit : « Rose, l'Époux vient ; êtes-vous prête à aller au devant de Lui ? » ; et un signe de tête de la mourante indiqua la parfaite conformité de sa volonté à celle de son divin Époux, que quelques instants après elle pouvait contempler face à face. Il n'y a pas dix-huit ans que sa dépouille mortelle a été confiée à la terre, et l'Église lui donne le titre de Vénérable.

— Qu'il fait bon, en parcourant cette liste de Serviteurs et de Servantes de Dieu qui s'acheminent vers les honneurs de la canonisation, de répéter l'acte de foi à la sainteté de l'Église, sainte non seulement dans son chef Jésus-Christ, par ses sacrements, par les mille canaux de la grâce qu'elle déverse sur ses enfants ; mais sainte aussi dans ses membres, qui sont ici-bas nos exemples et nous obtiennent de Dieu la grâce d'imiter leurs vertus.

AUX PRIERES

Sœur Eloïse Allard, des Religieuses-Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Ursule de Cologne, née Alexina Bélanger, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Vancouver, Wash.

Sœur Sixte, née Edouardine Bernard, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Sabine, née Esther Lamontagne, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Vancouver, Wash.

IN MEMORIAM

M l'abbé Antonio LeBel. — Le mardi, 12 novembre dernier, à Notre-Dame-de-Bonsecours de Stuckley, paroisse dont il n'était curé que depuis à peine un an, décédait presque subitement, dans la pleine vigueur de l'âge, à 50 ans, M. l'abbé Antonio LeBel. Très sympathique et très connu dans la région florissante des Cantons de l'Est, où il exerçait le saint ministère, M. le curé LeBel comptait aussi de nombreux amis, qui l'aimaient bien, dans les cercles musicaux et artistiques de Montréal, où son frère, M. Edouard LeBel, premier tenor du chœur de la cathédrale, est si favorablement apprécié. L'abbé LeBel était énorme. Il pesait trois cent trente livres. Mais quelle âme douce et quel cœur vivaient en cette masse d'apparence un peu lourde ! Quatre ou cinq semaines avant sa mort, il assistait, avec quelques intimes, à la première de l'oratorio « Jean le précurseur » que M. le professeur Couture est en train de créer. Ce qu'il était heureux ! Artiste dans l'âme, cet excellent prêtre consacrait en effet ses loisirs aux beaux-arts, avec même un de ces abandons charmants qui font négliger les détails et les méthodes, mais sont le fait de plus d'un maître. C'est lui qui, patiemment et une à une, avait tiré de l'Écriture Sainte les pensées et les sentences que plus tard le poète Lozeau a mises en vers pour l'oratorio de M. Couture. Il jouissait donc, ce soir d'octobre, dans le salon de M. le professeur, d'entendre les harmonies sonores — poétiques et musicales — redisant quelques-unes des harmonies profondes, dont sa vie de prêtre et d'artiste fut si pleine et qu'il savait si heureusement aller chercher aux sources du Sauveur : *de fontibus Salvatoris !* Qui aurait cru alors que, si tôt, cet homme puissant serait couché dans la tombe ? Au premier novembre, il voulut, dans son cimetière de Stuckley, haranguer son peuple et l'exhorter à la prière pour les morts.

Ce sujet que sa nature sensible ne pouvait lui permettre de traiter qu'avec de fortes émotions le mena très loin. Il fut éloquent, mais il prit froid. En quelques jours, il en mourait. Et, comme tant d'autres prêtres, il mourait seul, pendant que son assistant occasionnel était parti en voyage. Que Dieu ait son âme ! Il connut de dures épreuves, mais il sut les porter. Devant Dieu cela suffit.

M. l'abbé Antonio LeBel était né à Garthby, le 18 octobre 1857. Il fit ses études aux Trois-Rivières, devint cleric à Sherbrooke, et fut ordonné par feu Mgr A. Racine, le 18 mai 1882, à la Jeune Lorette (Québec). D'abord vicaire à Wotton, puis curé à Emberton et à Ham, il alla (1892) aux Etats-Unis, pour des raisons de santé, et desservit, dans le Maine, la paroisse canadienne française de Farmington. En 1897, il revenait dans le diocèse de Sherbrooke, était nommé curé d'Asbestos, puis, l'an dernier (janvier 1907), il succédait au regretté M. Deschamps, à Stuckley.

Le révérend Père Bouchet. — Le mercredi, 27 novembre, à Dorval, près Montréal, chez les Pères de la Compagnie de Marie, mourait pleusement dans le Seigneur le très révérend Père Louis Armand Bouchet, provincial de la Compagnie et supérieur de l'Orphelinat de Montfort. Il n'avait vécu que 56 ans, dont près de 25 au Canada. Nous venons de lire à son sujet, dans le *Messager de Marie Reine des Cœurs*, une notice nécrologique remarquable où l'on nous raconte avec une émotion respectueuse ce que furent la vie et l'œuvre du saint religieux qui vient de nous quitter. Nous regrettons vraiment de ne pouvoir ici tout citer. Qu'il nous soit au moins permis de déposer sur la tombe du « Père des Orphelins » de Montfort l'hommage de notre admiration la plus sincère et de nos suffrages les meilleurs. Les Pères de la Compagnie de Marie, modestement mais sûrement, font chez nous beaucoup de bien. Leur travail de missionnaires et de prédicateurs de

retraites est de mieux en mieux goûté, leurs œuvres d'orphelins surtout nous sont précieuses. Dans cet orphelinat de Montfort, où le cher Père Bouchet a passé 25 ans, où il repose maintenant, et où il a laissé le meilleur de son cœur, qui pourrait raconter combien de jeunes vies, un moment compromises, se sont orientées pour de meilleures destinées ? Ah ! les religieux venus de France ! nous leur devons beaucoup. Sans méconnaître la valeur de nos ouvriers apostoliques à nous ; et sans exagérer le moins du monde, soyons heureux d'honorer de notre confiance ces frères venus d'outre-mer, de les remercier de leur zèle, et, parfois même, de les consoler des tristesses qui les accablent au souvenir des persécutions et des spoliations de là-bas, en les aimant de toute notre âme, restée française par tant d'endroits !

Le Père Louis-Armand Bouchet était né à Treize-Vents (Vendée) le 17 septembre 1851. Il entra dans la Compagnie de à l'âge de 22 ans. Prêtre à 24 ans, il fut pendant huit ans professeur de philosophie au séminaire haïtien de Pont-Château, diocèse de Nantes. Après un court séjour à Orléans, il vint au Canada et à Montfort en 1883, d'abord comme assistant, puis comme successeur du P. Fleurance, dans la fondation et le gouvernement de l'Orphelinat. En 1903, les maisons d'Amérique du Nord de la Compagnie de Marie ayant été érigées en province distincte, le Père Bouchet fut choisi comme provincial. Faire son histoire au Canada, ce serait refaire celle de l'Orphelinat et de la Compagnie depuis un quart de siècle. Il est mort au milieu de ses fils, à Dorval, en déclarant — suprême leçon pour nous tous ! — « que c'est à ce moment qu'on sent combien il est doux d'avoir servi le bon Dieu ».

M. l'abbé J. Charrette. — Un mois plus tard, exactement le lundi, 23 décembre, c'était le tour de l'un de nos bons curés canadiens, M. l'abbé J. Charrette, curé de Varennes, d'aller paraître devant le bon Dieu. Lui aussi n'avait que 57 ans, et

il aurait semblé vraiment, quand il vint à Varennes en 1904, que sa carrière serait encore longue. Mais, sait-on jamais ? Très jeune, il avait vécu, à l'évêché de Montréal, dans l'intimité de la famille épiscopale de feu Mgr Bourget. Il en avait gardé comme un culte pour la maison épiscopale ou archiepiscopale qui s'exprimait, à son insu peut-être, par des attentions délicates. D'ailleurs, M. Charrette, sous des dehors timides et derrière sa voix à moitié éteinte, cachait une belle âme et des qualités de gentilhomme. Il aimait l'Eglise ! Son vénérable ami, feu le chanoine Moreau, à qui il succéda dans la cure de Saint-Barthélémi, lui avait passé, semble-t-il, quelque chose de son cœur de zouave. Cet amour du pape et des évêques, il savait l'inculquer aux autres, avec ce tact et cette distinction qui sont souvent la force la plus féconde des conducteurs d'hommes. Quand il fut près de mourir et qu'il régla ses dernières affaires, une fois les legs convenables faits à qui de droit, c'est à son archevêque et aux œuvres de haute éducation intellectuelle et sociale — l'œuvre magistrale de l'Eglise en somme ! — qu'il pensa, et il voulut que M. l'archidiacre du diocèse fut son mandataire pour l'exécution de ses dernières volontés. Quel plus bel éloge que cette simple constatation sur la tombe d'un prêtre ?

M. l'abbé Joseph Charrette était né aux Forges-Saint-Maurice le 29 juillet 1850. Il fut ordonné prêtre le 29 août 1875. Après son séjour à l'évêché, il alla, pendant dix ou douze ans, exercer le saint ministère aux Etats-Unis, puis, revenu au Canada, il fut successivement curé de Lacolle, de Saint-Barthélemi et de Varennes.

Mgr Louis Richard, P.-A. — C'étaient là nos derniers morts de l'année disparue, à qui il nous tardait de rendre hommage, dans ces annales de la vie diocésaine. Et voici que, au moment où nous pouvons le faire, la série triste de 1908 s'est déjà ouverte. Le jour des Rois, à 2 05 heures après-midi,

à l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, après une maladie de plusieurs jours, mourait à l'âge de 70 ans, l'un des prêtres éducateurs les plus connus et les plus vénérés du pays, le distingué supérieur du séminaire de la cité trifluvienne, Mgr Louis Richard.

Dans l'*Action Sociale* du 8 janvier, M. Omer Héroux consacre un « premier-Québec » à celui qu'il nomme avec tant de bonheur, comme on le faisait à Trois-Rivières depuis trente ans — sinon depuis quarante-sept ! — le *Père Richard*. Cette appellation, où il se mêle de la tendresse évidemment, fut d'instinct donnée au vénéré supérieur par des générations turbulentes parce que au fond, c'est bien cela : l'éducateur, le prêtre éducateur surtout, c'est un *père*. Nous ne referons pas ici la page qu'a signée le journaliste québécois. En peu de lignes, elle dit tout. Mais nous voulons, nous aussi, apporter notre hommage sur la tombe de cet homme de bien. Nous l'avons peu connu, si ce n'est par ses anciens élèves. Mais il suffisait de l'approcher une fois pour apprécier sa franchise, sa droiture, son ouverture de cœur. Quel digne ami de feu Mgr Laflèche !

A sa mémoire on dira, et avec raison, beaucoup de bien. Nombreux parmi ses élèves — depuis quarante-sept ans qu'il était là — seront ceux qui ne liront pas sans émotion le récit de ses derniers moments et de ses funérailles ! En fait, on ne comprendra jamais trop ce qu'ont été, pour notre Canada, ces prêtres éducateurs, modestes et cachés, qu'ils s'appellent Raimbaud, Girouard, Ducharme, Labelle..., ou Richard, qui ont façonné notre pays, et l'ont nourri, et l'ont orné, comme les évêques et les moines faisaient jadis de l'Europe, et comme les abeilles — a-t-on dit — font de leurs ruches.

Mgr Louis Richard était né à Saint-Grégoire de Nicolet le 28 novembre 1835. Il reçut la prêtrise le 25 septembre 1864, à Nicolet. Dès 1860, il était venu prendre place parmi les professeurs et surveillants du séminaire naissant des Trois-

Rivières, et comme tel avait *surveillé* l'entrée des premiers élèves, dont il dirigea plus tard les fils et peut-être même les petits-fils ? Il personnifiait la tradition. Directeur en 1865, vice-supérieur en 1870, supérieur à plusieurs reprises, il occupait ce haut poste d'honneur, depuis sept ans, à sa mort. Chanoine en 1884, il fut créé protonotaire apostolique en 1900. Il meurt primicier du chapitre diocésain.

Ce Canadien était de sang acadien. Il connaissait la constance au travail, l'endurance à l'épreuve. Il était musicien à ses heures et sa plume laborieuse donna plus d'une bonne page d'*annales* ou de *généalogies*. Il aimait l'Acadie, il aimait le Canada, il aimait l'Eglise, il aimait Trois-Rivières, et, parce que tout cela se retrouvait en quelque manière dans son cher séminaire Saint-Joseph, il l'aima par-dessus tout. Et tous ceux qui aiment Trois-Rivières — ils sont légion — le lui rendaient bien. M. Héroux l'a fort justement dit, c'était pour tous, dans un sens vrai, dans un sens profond : *le Père Richard*.

EVANGILE DU III^e DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

1^o Notions préliminaires

RÉSUMÉ DE L'ÉVANGILE. — Double guérison d'un lépreux et du serviteur d'un centurion.

RÉCITS PARALLÈLES. — Cet évangile est tiré du récit de saint Matthieu (chap. VIII, vv. 1-13). Le premier miracle est aussi raconté par saint Marc (chap. I, vv. 40-45), et par saint Luc (v, 12-16), tandis que saint Luc seul (outre saint Matthieu) fait le récit de la seconde guérison (VII, 1-10). C'est saint Marc qui donne le plus de détails sur le premier fait, tandis que saint Luc décrit plus longuement la guérison du serviteur. Le récit de la seconde guérison faite par saint Matthieu se lit encore à la messe du jeudi, lendemain des Cendres.

CHRONOLOGIE. — Ces deux miracles réunis par saint Matthieu ne se sont pas succédé, mais sont séparés dans saint Luc par quelques

semaines de ministère. Ils se sont passé aux environs de la deuxième Pâque, le premier avant le départ du Sauveur pour Jérusalem, l'autre après son retour de la ville sainte.

Notre divin Sauveur était âgé de 31 ans et quelques mois. On était en l'an 28 de l'ère vulgaire (qui devrait être l'an 32) ou l'année 781 de la fondation de Rome.

CONTEXTE HARMONISÉ. — D'après la plupart des interprètes, la guérison du lépreux est précédée de celle du possédé de Capharnaüm et de la belle-mère de saint Pierre, dans la même ville, puis de la pêche miraculeuse sur le lac de Génésareth (ou de Galilée, ou de Tibériade) ; il est suivi de la guérison du paralytique descendu par le toit et de la vocation de saint Matthieu (Lévi) peu de temps avant la deuxième Pâque.

La guérison du serviteur du centurion est précédée du sermon des Béatitudes et est suivi de la résurrection du fils unique de la veuve de Naïm, peu de temps après la deuxième Pâque.

2e Texte de l'évangile

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne (1), une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux (2), venant à lui, l'adora (3) en disant : " Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ". Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : " Je le veux ". Jésus lui dit : " Gardez-vous bien de parler de ceci à personne (4) ; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande (5) prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage (6).

Jésus étant ensuite (7) entré dans Capharnaüm, un centurion (8) s'approcha de lui et lui fit cette prière : " Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie (9) dont il souffre beaucoup (10) ". Jésus lui dit : " J'irai, et je le guérirai ". Le centurion répondit (11) : " Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison : mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri (12) ". Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi : Allez, et il va : et à un autre : Venez, et il vient ; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait ". Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration (13), et dit à ceux qui le suivaient : " Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël (14). Aussi, je vous le déclare, plusieurs (15) viendront de l'orient et de l'occident (16), et auront place au festin (17)

dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob (18), tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures (19) : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents". Alors Jésus dit au centenier : " Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru ". Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

30 Explication littérale

(1) On a vu plus haut qu'il s'est écoulé un certain espace de temps entre la descente de la montagne et cette guérison. — (2) La lèpre est une maladie horrible, contagieuse et presque toujours incurable. Les juifs qui en étaient atteints devaient, selon la prescription de Moïse, s'isoler. Ils se tenaient souvent aux portes des villes demandant l'aumône, ou dans les cimetières. A l'arrivée d'une personne, ils devaient crier pour l'avertir de leur état : " impur, impur ". — (3) Acte habituel de civilité envers un supérieur, et non acte d'adoration théologique. — (4) Fréquente recommandation de Jésus, pour éviter d'exciter l'enthousiasme si facile des Galiléens qui rêvaient un Messie temporel. L'obéissance de cet homme fut inférieure à sa reconnaissance, car l'évangéliste saint Marc ajoute qu'il : " se mit à proclamer avec instance et à divulguer l'événement de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans une ville ; mais il se tenait dehors, dans des lieux déserts, et l'on venait à lui de toutes parts ". (S. Marc, ch. 1, v. 45.) — (5) Deux passereaux, et huit jours après, deux agneaux, ou, dans le cas de pauvreté, un agneau et deux tourterelles. — (6) " Soit du miracle, soit comme preuve de la fidélité de Jésus à faire observer la loi " (S. Jérôme.)

(7) " Ensuite " ne marque pas une succession immédiate, comme on l'a dit plus haut. — (8) Centenier ou centurion, officier romain placé à la tête de cent soldats. Il était en garnison à Capharnaüm, ville très importante de Galilée. Quoique païen, il admirait la religion juive dont il pouvait être prosélyte jusqu'au point de payer les frais de la construction d'une synagogue. — (9) Sous ce nom, les juifs désignaient les maladies les plus diverses, comme le rhumatisme, le tétanos, etc. — (10) S. Luc ajoute ici de précieux détails. Avant de venir lui-même au devant de Jésus, vu qu'il est étranger à la nation, il lui envoie : " quelques anciens des juifs pour le prier de venir guérir son serviteur. Ceux-ci, arrivés auprès de Jésus, lui adressaient d'incessantes supplications : Il mérite, disaient-ils, que vous lui accordiez cela ; car il aime notre nation et c'est lui qui a

bâti notre synagogue ». Jésus alla avec eux. Il n'était guère éloigné de la maison, quand le centurier envoya des amis pour lui dire : " Seigneur, etc. " — (11) Ce centurion avait d'abord fait prier Jésus de venir chez lui, mais maintenant qu'il le voit s'approcher, il lui fait dire de ne pas prendre tant de peine. S. Matthieu dans l'évangile de ce jour omet la première délégation et met dans la bouche même du centurier (ce qui n'est pas contraire à la vérité) le second message qui provoque l'admiration de Jésus. — (12) Parole pleine d'humilité et de foi dont l'Eglise a su tirer un heureux parti. — (13) Sentiment que Jésus éprouva en tant qu'homme et non en tant que Dieu. — (14) Dans le royaume d'Israël, parmi les juifs eux-mêmes. — (15) Les Gentils ou païens qui ont répondu à la grâce et qui ont cru en Jésus-Christ. — (16) Des pays les plus divers et les plus éloignés. — (17) Le bonheur des saints, dans le ciel est souvent représenté dans l'évangile sous le symbole d'un festin. — (18) Ancêtres des juifs qui participent à ce festin depuis longtemps, et attendent leurs compatriotes, " les enfants du royaume ". — (19) Les festins chez les juifs se faisaient ordinairement le soir dans une salle brillamment éclairée, tandis que les rues ne l'étaient pas. Celui qui sortait de ce festin se trouvait dans de profondes ténèbres. Cette lumière intérieure étant l'image du ciel, les ténèbres des rues figurent l'enfer. Cette parole de Notre-Seigneur signifie que les juifs descendant des patriarches et héritiers des promesses divines refuseront le Messie qui leur était promis et s'exclueront ainsi du festin du ciel. Mais en même temps cette vocation refusée sera offerte aux païens qui n'avaient reçu aucune promesse à ce sujet et n'y avaient aucun droit ; ils l'accepteront et y correspondront ; ils occuperont au ciel les places des héritiers de la promesse.

40 **Réflexions**

La lèpre, la plus hideuse des maladies est une image du péché mortel qui défigure l'âme et la rend hideuse aux yeux de Dieu. Ce lépreux de l'évangile est le modèle du pécheur repentant et confiant qui, après avoir obtenu de Dieu, par l'acte de contrition parfaite, le pardon de son péché, doit ensuite aller se présenter au prêtre, au saint tribunal de la pénitence. Le Sauveur, en allant dans la maison d'un païen pour guérir un serviteur étranger, apprend au vrai chrétien à ne pas se contenter d'aider les pauvres par l'envoi de ses

aumônes, mais à le visiter en personne. Le chrétien en reviendra meilleur qu'il ne sort de la société de ses riches amis. " *Seigneur, je ne suis pas digne...* ". Touchant acte de foi et d'humilité. En se reconnaissant indigne que Jésus-Christ entre dans sa maison, il se rend par là même digne que Jésus-Christ entre dans son cœur ". (S. Augustin). L'Eglise a consacré à jamais ces belles paroles en les mettant sur les lèvres du prêtre et du fidèle qui va communier. Pussions-nous toujours les dire avec autant de sincérité que ce centenier !

Il faut craindre que nos infidélités nous privent, en faveur de quelque autre qui en fera un meilleur usage, de notre place au festin céleste. La substitution des grâces s'opère pour les chrétiens, " les fils du royaume " comme pour les juifs.

5o Résolutions

Se confesser plus souvent et le faire avec plus de foi et de confiance ; communier avec une foi plus vive et une plus profonde humilité ; réciter avec plus de conviction cette belle parole de la liturgie : *Domine non sum dignus...* " Seigneur, je ne suis pas digne... " ; aller plus souvent consoler et encourager les pauvres ; s'efforcer de mieux profiter des grâces actuelles.

6o Prières

O très miséricordieux Jésus, une lèpre plus horrible que celle du lépreux de cet évangile, le péché, défigure mon âme. Si vous voulez, Seigneur, vous pouvez me guérir. Etendez donc votre main divine, touchez mon cœur et donnez-moi de profiter de toutes vos grâces. Faites entendre souvent à mon âme cette consolante parole : " Je le veux, sois guéri ".

Seigneur, comme le serviteur de ce centenier, mon âme languit dans la tiédeur qui peut conduire à la mort éternelle. Je ne suis pas digne d'aller à vous, mais, je vous en supplie, écoutez favorablement les prières de votre sainte Eglise, de votre divine mère, Marie, refuge assuré des pécheurs, de mon saint ange gardien et de mon céleste patron. Faites disparaître mon impuissance et ma langueur dans votre service et que désormais je vous sois entièrement dévoué.

O Jésus, donnez-moi la foi du lépreux et l'humilité du centenier !

J. S